



Réserve Naturelle
ASTROBLEME DE ROCHECHOUART-CHASSENON



Plan d'actions 2018

Sommaire

INTRODUCTION	3
LES OPERATIONS PREVUES PAR DOMAINES D'ACTIVITES	3
POLICE DE LA NATURE ET GARDIENNAGE DE LA RESERVE NATURELLE (PO)	3
SUIVI GEOLOGIQUE ET ECOLOGIQUE (SE)	3
RECHERCHE (RE)	4
TRAVAUX UNIQUES (TU)	6
TRAVAUX D'ENTRETIEN (TE).....	6
PEDAGOGIE ET INFORMATION (PI).....	6
SUIVI ADMINISTRATIF (AD)	9
PRESTATION DE CONSEIL, ETUDE ET INGENIERIE (CI).....	10

Introduction

Le gestionnaire va poursuivre son action en s'appuyant sur le plan de gestion 2016-2020 et sa programmation.

Suite à la réalisation des forages carottés sur la Réserve à l'automne 2017, le suivi de cette réalisation ainsi que le travail à effectuer en partenariat avec le CIRIR seront prioritaires.

Les membres du Conseil Scientifique de la Réserve seront aussi largement sollicités pour aider le gestionnaire dans cette tâche et donner leurs avis.

Compte tenu de l'intérêt du public pour les forages au moment des travaux, la Réserve mènera des actions de communication pour transmettre les résultats disponibles au public et valoriser l'activité scientifique autour du projet.

Les opérations prévues par domaines d'activités

POLICE DE LA NATURE ET GARDIENNAGE DE LA RESERVE NATURELLE (PO)

Les actions courantes de surveillance seront assurées avec des passages sur les sites pour contrôler l'état des objets géologiques. Une visite sera également réalisée sur les sites internet de ventes d'impactites pour constater l'évolution de l'activité.

Les relations seront entretenues avec les institutions représentant l'autorité publique et pouvant intervenir dans le cadre de la réglementation du décret de la Réserve. Il s'agit des gendarmeries de Rochechouart et de Chabanais, de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

Des actions de contrôles seront également réalisées auprès des scientifiques intéressés pour travailler sur les échantillons issus des carottages et en lien avec le CIRIR. En effet, les scientifiques associés au projet auront la possibilité de venir observer les échantillons sur les mois de mai et juin (date limite 1^{er} juillet) avant de formuler une demande d'échantillon.

A ce sujet, le document de prêt et d'engagement du demandeur auprès de la RNN sera actualisé selon les recommandations de l'Etat et du Conseil Scientifique.

SUIVI GEOLOGIQUE ET ECOLOGIQUE (SE)

Le niveau de connaissance des affleurements de la Réserve sera augmenté de manière continue. Il s'agit de cartographier et de décrire le plus précisément possible chaque affleurement en Réserve.

1) Deux sites ont été retenus pour observer les effets de l'érosion sur les affleurements. Les relevés vont commencer en 2018 sur le site de Puy de Chiraud (Videix) et le site des Pierrières (Pressignac)

Les relevés se feront sous la forme d'un passage annuel avec comme objectif d'estimer l'érosion des affleurements et de récolter des informations sur l'altération des roches. Ces données contribueront à mieux définir l'état de conservation des affleurements en Réserve.

Ils auront un caractère expérimental et le conseil scientifique sera sollicité pour juger de la pertinence et de l'intérêt de ce suivi. La durée du protocole sera fixée en fonction de ces retours.

2) La collecte des données sur les échantillons issus des forages sera conduite, en parallèle des actions de surveillance expliquées précédemment. Les résultats obtenus seront disponibles auprès du CIRIR qui a pour objet de centraliser les résultats des études issues des forages et de les retranscrire à la Réserve.

Des travaux vont être menés par le gestionnaire dans le local (propriété de la POL) où sont stockés les échantillons de la Réserve. Il s'agit d'aménager cette ancienne grange afin de stocker de manière optimale les échantillons issus des forages. Il sera destiné au stockage et à la préparation des échantillons issues des forages (photographie, sciage). Il sera utilisé par deux structures, la RNN et le CIRIR, dans le cadre de leurs activités complémentaires.

Dans ce contexte, les échantillons déjà stockés (type roche brute) seront rassemblés au sous-sol du bâtiment où des rayonnages sont existant.

3) Le travail réalisé dans le cadre du programme vigie-ciel du Muséum Nationale d'Histoire Naturelle se poursuivra. Il sera possible de disposer et d'utiliser la mallette pédagogique élaborer pour ce projet.

Ces actions se feront toujours en partenariat avec l'association Pierre de Lune qui est déjà engagée dans le programme FRIPON (réseau de surveillance des bolides, météores et météorites) et qui est référent régional.

4) Le personnel de la Réserve poursuivra sa participation aux suivis vigie-nature : amphibiens, odonates, lépidoptères et oiseaux. Ces actions, non prioritaires seront conduites selon la disponibilité du personnel et en fonction des aléas climatiques.

Pour les amphibiens, c'est le Groupe Mammalogique et Herpéthologique du Limousin qui réalise les passages et le personnel de la Réserve est en appui.

Le suivi du sonneur à ventre jaune sera également effectué sur le site de Montoume, comme prévu au plan de gestion.

Un partenariat va être conduit avec le PNR Périgord-Limousin pour un « inventaire et analyse des hyménoptères apoïdes (abeilles) ». Un ou plusieurs sites de la Réserve pourraient être concernés ; les modalités d'intervention doivent être définies avec le personnel du PNR.

RECHERCHE (RE)

Le personnel de la Réserve poursuivra son partenariat avec le CIRIR dans le cadre de ses actions d'accompagnement des activités de recherche. Les conditions de ce partenariat sont précisées dans une convention signée entre la RNN et le CIRIR en mars 2017. En voici les principaux articles :

Article 2- Champ des interventions du CIRIR

Au titre de la présente convention le champ d'intervention du CIRIR couvre l'ensemble des travaux et activités de la Réserve en rapport direct avec son contenu scientifique et la valorisation de ce contenu, tant auprès du monde scientifique qu'auprès du public. Cela concerne notamment la caractérisation, la gestion et la valorisation scientifique des sites de la réserve, de ses échantillons et des données qui s'y rattachent. Cela concerne en particulier l'installation, la coordination, le suivi et l'exploitation des forages scientifiques prévus d'être réalisés par la Réserve en 2017 sur 8 de ses sites. Cela concerne aussi la transcription et la restitution en termes profanes, des travaux scientifiques réalisés sur les territoires et échantillons de la Réserve.

Article 3 – Organisation et fonctionnement

Le CIRIR a toute latitude pour organiser et réaliser ses interventions dans le champ de la convention en objet. Il en rend compte au gestionnaire de la Réserve qui en assure le contrôle.

Pour ses interventions au titre de la présente convention, le CIRIR peut requérir et coordonner des moyens et personnels du Gestionnaire de la Réserve qui les met à disposition, dans les limites de leur disponibilité.

Le gestionnaire de la Réserve et le CIRIR peuvent participer à des projets communs autour du thème de l'impactisme et en particulier de l'impact de Rochechouart-Chassenon.

Le gestionnaire de la Réserve et le CIRIR peuvent collaborer sur des projets de valorisation scientifique, de communication et de diffusion de l'information auprès du public comme par exemple des conférences, des expositions, des visites ou bien la tenue de stands lors de manifestations.

Article 4 – Engagement du gestionnaire

Dans le cadre de présente la convention, le gestionnaire de la Réserve s'engage à donner au CIRIR toute latitude pour organiser et réaliser ses interventions, ainsi que pour les valoriser au bénéfice commun de la Réserve et du CIRIR.

Dans la limite de leurs disponibilités, le gestionnaire de la Réserve s'engage tenir à disposition du CIRIR, ses moyens y compris en personnels ainsi que toutes données et informations qui se rapportent au champ de la convention.

Dans le champ de la présente convention et aux fins de permettre au CIRIR d'assurer suivi et coordination de ses intervenants et de leurs interventions, le Gestionnaire de la Réserve s'engage à l'informer de ses initiatives ainsi qu'à lui en rapporter les résultats.

Article 5 – Engagement du CIRIR

Pour la réalisation des taches se rapportant à l'objet de la convention, le CIRIR s'engage, à mettre ses moyens et compétences au service du gestionnaire de la Réserve, dans la limite de leurs disponibilités,

Dans ce même cadre et dans ces mêmes limites, le CIRIR s'engage à assurer le stockage et à faciliter la gestion et la valorisation scientifique des échantillons de la Réserve et des données qui s'y rattachent.

Le CIRIR s'engage aussi à assurer l'installation, la coordination, le suivi et l'exploitation des forages prévus d'être réalisés en 2017 sur les territoires de la Réserve, y compris l'indexation, la préparation, le stockage, la gestion des échantillons et leur valorisation auprès de la communauté scientifique.

Dans le champ de la convention, le CIRIR s'engage à tenir informé le Gestionnaire de la Réserve de l'avancement de ses interventions ainsi qu'à mettre à sa disposition l'ensemble des résultats s'y rapportant. Le CIRIR s'engage aussi à en assurer la retranscription et la valorisation auprès du public national et international, au bénéfice joint de la Réserve et du CIRIR.

La poursuite des relations avec les scientifiques travaillant sur le sujet aura lieu, en partenariat avec le CIRIR. Cela doit permettre à la Réserve de récolter des données pour la connaissance de son patrimoine géologique et pouvant lui servir lors de ses actions de vulgarisation scientifique et d'animation.

La Réserve continuera bien évidemment de répondre aux sollicitations éventuelles de scientifiques désirant travailler sur la Réserve, en accord avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine et en tenant compte des avis du Conseil Scientifique.

TRAVAUX UNIQUES (TU)

Il est envisagé, en concertation avec la municipalité de Rochechouart, le propriétaire du terrain, les associations concernées et la population d'organiser un chantier nature dont l'objectif serait de « dégager » et de « nettoyer » le roc du Bœuf (situé en RNN) afin qu'il soit davantage visible et accessible au public. Cela permettrait également de renforcer la valeur du sentier d'interprétation installé en 2016.

Cette action reste en suspend et est dépendante des ressources budgétaires disponibles.

En fonction de sa réalisation, des acteurs locaux seront contactés pour être associés au projet.

TRAVAUX D'ENTRETIEN (TE)

1) Le parcours et les mobiliers du sentier d'interprétation de l'astroblème et du sentier de l'étang installé en 2016 nécessitent des travaux d'entretien courant. Ils seront assurés par les services techniques de la commune de Rochechouart ainsi que par les services techniques de la Porte Océane du Limousin. Le parcours étant localisé sur des terrains appartenant aux deux collectivités.

2) Des travaux d'entretien légers (nettoyage d'affleurements, débroussaillage, tailles) seront également effectués par l'équipe de la Réserve sur certains affleurements.

3) La maintenance de la Maison de la Réserve, assurée par le gestionnaire, entre également dans ce type d'opération et dans les frais de structure.

PEDAGOGIE ET INFORMATION (PI)

Le personnel d'animation de la Réserve poursuivra ses activités d'accueil du public, d'encadrement de groupes et d'éducation à l'environnement.

Pour rappel, les horaires d'accueil du public à la maison de la Réserve se présentent de la manière suivante et restent inchangées sachant que le lieu est fermé entre mi-décembre et mi-janvier :

	BASSE SAISON Octobre à mars	MOYENNE SAISON Avril à juin, septembre		HAUTE SAISON Juillet et Août	
Jours	Lundi au vendredi	Lundi au vendredi	Dimanche	Lundi au vendredi	Week-end et jours fériés
Horaires	10h00 à 12h00 14h00 à 17h00	10h00 à 12h00 14h00 à 18h00	14h00 à 18h00	10h00 à 12h30 13h30 à 18h00	14h00 à 18h00

En 2018, la Réserve va fêter ses 10 ans (création le 18 septembre 2008). Les événements et manifestations prévues seront associés à cet anniversaire et certaines activités seront conduites spécialement pour cette occasion.

Animation

1) Des animations spécifiques aux travaux de forages ont été conduites par les animateurs de la Réserve à l'automne 2017. Cette thématique sera réutilisée sous d'autres formes afin de prolonger le sujet. Le but est d'expliquer au maximum le projet afin qu'il y ait une connaissance et une appropriation par les acteurs du territoire.

Un programme d'animation a été mis au point avec l'école élémentaire Hubert Reeves de Rochechouart. Les animateurs de la Réserve travaillent avec 5 classes (CP, CE1, CE2) et il y a 3 séances par classe réparties de la manière suivante :

- Séance n°1 : Formation du système solaire
- Séance n°2 : Les météorites et leurs effets
- Séance n°3 : La météorite de Rochechouart et son cratère

Ces séances sont conduites de décembre 2017 à février 2018.

Des visites de terrain sur le sentier de l'astroblème sont également prévues au printemps avec les 3 autres classes de l'école (CM1 et CM2).

2) Dans le cadre des 10 ans de la Réserve, une nouvelle animation va être proposée et conduite une fois. Il s'agit de réaliser une randonnée découverte de l'astroblème et ses sites en RNN sur 2 jours en passant une nuit dans un hébergement touristique (gîtes, chambre d'hôtes...). Cette animation se veut innovante et différente dans sa façon d'appréhender le terrain tant d'un point de vue temporel que paysager. Elle se déroulera en juin ou en septembre en fonction des retours des hébergeurs.

Cette animation sera limitée à 20 personnes maximum et le parcours envisagé nécessitera de parcourir entre 15 et 20 kilomètres par jour.

3) La Réserve va publier 2 guides des activités pédagogiques proposées sous la forme de 2 dépliants A4 en 3 volets. Ils seront destinés aux enseignants. Le premier guide concernera les cycles 2 et 3 tandis que le deuxième sera consacré au cycle 4. Les informations suivantes y seront présentées :

- Les thématiques possibles
- Les compétences correspondantes
- Le matériel disponible
- Le principe de construction de l'animation avec la classe
- Des conseils pratiques (matériel, transport...)

Ces documents doivent permettre à la Réserve d'être mieux identifiée et d'être plus visible auprès des enseignants. Il sera demandé aux services de l'éducation nationale de relayer ces documents auprès des enseignants.

Des contacts ont été pris avec l'inspection académique de Limoges et en particulier avec M. Gaël GLANDIERES (Inspecteur d'académie / Inspecteur pédagogique régional SVT). Des discussions autour de la création de parcours pédagogiques sur le thème de l'astroblème avec la participation de certains enseignants ont eu lieu. L'année 2018 sera consacrée à la construction du projet avec l'inspection académique et ses représentants.

Le personnel en charge de l'animation suivra des formations dans le but de diversifier son champ de compétences et d'intervention.

Evènements, partenariats

1) Dans le cadre de la réunion du Conseil Scientifique de la Réserve, la Réserve proposera une conférence gratuite et tout public en partenariat avec Pierre de Lune et le CIRIR. C'est Ludovic Ferrière, membre du conseil scientifique, qui tiendra cette conférence sur le thème « Histoires de pierres extraterrestres ». Elle aura lieu le jeudi 8 mars à 20h30 à la mairie de Rochechouart, salle Léon Pagnoux.

2) La Réserve prévoit de participer à plusieurs évènements dans l'année : fête de la nature en mai, journées du patrimoine en septembre, quinzaine de la biodiversité en Limousin en novembre.

L'objectif de ces opérations est d'informer le public sur le patrimoine géologique protégé et de l'existence d'une Réserve pour le préserver.

Dans la Maison de la Réserve, l'exposition temporaire « Objectif(s) Mars » restera en place. Elle a pour objectif de présenter cette planète et aborde son actualité scientifique.

Dans le cadre des 10 ans de la Réserve, une exposition temporaire de météorites sera proposée du 20 septembre au 19 octobre 2018. Les échantillons sont la propriété de Patrice Guérin, collectionneur privée et membre de la Société d'Astronomie de France. Une convention sera établie entre M. Guérin et le gestionnaire pour cadrer cette exposition.

Des prestations d'animation auront lieu lors du congrès national des Associations de Professeurs de Biologie et de Géologie qui se tiendra à Limoges en juillet. La Réserve recevra des enseignants lors de deux visites de terrain les 14 et 16 juillet. Il s'agira de présenter les activités pédagogiques de la Réserve et de proposer une découverte de ses sites.

Le travail en commun engagé avec le PNR Périgord-Limousin se poursuivra (programme d'animations, acteurs du tourisme durable, valorisation du patrimoine...) et pourra également se traduire par des partenariats lors d'évènements : fête du parc, animation thématique, étude paysagère...

La Réserve interviendra par exemple dans le cadre du festival des arts du feu à la tuilerie de Puycheny (Saint-Hilaire les Places) le 29 juillet. Il s'agit d'une visite menée à deux voix avec un agent du PNR Périgord-Limousin sur la lande à serpentine.

3) Autre évènement dans le cadre des 10 ans de la Réserve, l'ouverture à des projets autour de l'art. Suite à une rencontre avec un sculpteur lors du festival nature de la chevêche à Nontron en 2017, des échanges ont eu lieu et ont abouti à un projet commun de sculpture de l'impactite. L'objectif étant de mettre en valeur le résultat à la fin de l'année 2018. La forme reste à définir selon l'avancement du projet.

La Réserve est également en contact avec Anne Costes, conteuse qui est déjà intervenue sur une animation en 2017. Un projet de création de conte sur le sujet de l'impact va être mené en 2018 avec comme résultat attendu un conte d'environ 20 minutes. Il est envisagé pour 2019 d'éditer ce conte et d'en faire un produit de vente à la boutique.

Communication

En matière de communication, des actions de diffusion de l'information auprès des offices de tourisme environnants seront entreprises avec notamment de la distribution de documentation et des propositions d'animations. Une rencontre sur une journée avec le personnel de l'office de tourisme de la Porte Océane du Limousin aura lieu le 6 février. Le but de cette rencontre est la meilleure promotion de l'activité de la Réserve par l'office de tourisme.

La réserve a mis en place une page Facebook dans le courant de l'année 2016. Pour 2018, l'objectif est de développer davantage cet outil de communication. L'agent de la Réserve en charge de la page Facebook s'appuiera notamment sur les suites données aux forages et à l'activité scientifique correspondante. Les manifestations en lien avec les 10 ans de la Réserve seront également mises en avant.

Pour la diffusion du programme d'animations 2018, un dépliant spécifique (3 volets) sera réalisé et diffusé à partir de mars. Il vise à présenter les animations proposées de manière récurrentes ainsi que les événements proposés au cours de l'année.

Il y a un projet de lettre d'information (format A3 plié) sur l'actualité de la Réserve dont le but serait de retranscrire l'activité 2017. Le but est d'installer cet outil d'information et de le publier chaque année. Ce projet sera conduit en fonction des crédits disponibles, il n'est pas prioritaire.

La Réserve est toujours associée à la société Fifo Distribution pour un projet de film documentaire. La finalité a quelque peu évolué avec dans un premier temps la réalisation d'un web documentaire pour France 3 Nouvelle-Aquitaine puis dans un second temps la réalisation d'un documentaire dont le format reste à définir (26 ou 52 min). Ce projet est soutenu financièrement par la POL et le PNR Périgord Limousin et devrait être finalisé pour fin 2018.

Les 10 ans de la Réserve seront associés et rappelés à chaque manifestation et événement organisé par la Réserve. Le but étant de célébrer cet anniversaire tout au long de l'année.

SUIVI ADMINISTRATIF (AD)

1) Le travail d'information envers les propriétaires de parcelles en Réserve sera poursuivi. Il s'agit pour le gestionnaire de les tenir informés sur ses activités. Un travail sera effectué sur la restitution des travaux forages de 2017 en privilégiant les propriétaires qui ont donné leur accord pour les travaux.

2) La réunion du conseil scientifique de la Réserve aura lieu les 8 et 9 mars 2018 à Rochechouart avec comme sujet central le projet de forages carottés (échantillons, bilan des travaux, animation, communication) et avec une conférence scientifique qui sera présentée par Ludovic Ferrière.

3) Le comité consultatif est également prévu généralement courant mars. Sa préparation sera assurée, en collaboration avec le référent de DREAL NA pour la Réserve.

4) Des travaux administratifs relatifs au dossier du projet forages (demande versement subvention, clôture du dossier) seront assurés ainsi que la gestion des affaires courantes.

5) Il est également prévu que le personnel de la Réserve poursuive sa participation aux instances de Réserves Naturelles de France (commissions patrimoine géologique, éducation à l'environnement et communication). Le conservateur continuera également de participer au comité de pilotage de la commission patrimoine géologique et l'ensemble de l'équipe participera au congrès 2018 de Réserves Naturelles de France.

PRESTATION DE CONSEIL, ETUDE ET INGENIERIE (CI)

L'association Pierre de Lune, partenaire de la Réserve, porte un projet d'inventaire du patrimoine bâti en impactites en collaboration avec une autre association de Rochechouart, les Amis des Vieilles Pierres.

Ces deux associations ont sollicité la Réserve pour les assister (conseils, expertise géologique, méthodologie...). La Réserve y répondra favorablement en y consacrant du temps, en cohérence avec l'action SE6 du plan de gestion « Participation au projet de recensement du patrimoine bâti en impactites ». Les modalités d'intervention seront définies en fonction de l'avancement du projet.

Joël RATIER,
Président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin